

Ordre du jour apparemment chargé, mais on verra qu'on n'est en fait sûr de rien...

### Point sur le Nouveau réseau de Proximité dans le Jura

#### \* Le Service de Gestion Comptable (SGC) de Saint Claude :

Les groupes de travail sont en cours encore, il sera « sans doute » sis au rez de chaussée du bâtiment rue Reybert (mais pas de plan à présenter !), avec des bureaux prévus pour les trois Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL), lesquels seront aussi physiquement accueillis dans les collectivités locales concernées (mais pas de plan non plus). Lesquels futurs CDL ne sont pas encore officiellement désignés, le mouvement est en cours et on verra en septembre pour leur installation au 1er janvier 2022. Rien de sûr, décidément.

Les locaux des trésoreries supprimées seront rendus le 31/3/2022, pour laisser 3 mois aux collectivités pour se retourner (Ah la bonté d'âme de la DGFIP...) et à la DDFiP de réaliser les déménagements.

Tous les personnels concernés ont rencontré les RH courant mars 2021, et les situations personnelles ont été examinées.

\* Deux antennes pour Travail à Distance (TAD) ont été demandées par les agents de Clairvaux les Lacs et Hauts de Bienne (Morez).

=> Solidaires demande si les antennes de TAD de Clairvaux / Hauts de Bienne seront accessibles aux agents d'Arinthod et Moirans (Oui) et fait préciser que, si ces antennes sont à proximité voire dans les locaux des Espaces France Service, pour autant, les agents en TAD n'auront pas vocation à servir d'agents d'accueil pour la DDFiP. De toutes façons, si des propositions des élus sur les locaux d'accueils du TAD ont été faites, rien n'est encore sûr...

=> Solidaires demande si la prime de restructuration pourra être versée aux agents qui travailleraient à distance dans les antennes au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et souhaiteraient finalement suivre la mission, si oui pendant combien de temps.

M Mauchamp précise que oui : la prime sera accordée à tout agent qui rejoindrait sa mission ou demanderait une mutation dans un délai de 3 ans.

\* L'antenne SIP de Saint Claude : le président indique que sa durée est garantie jusqu'au 1/01/2026. Pour les futurs mouvements locaux, seul le SIP de Lons le Saunier apparaîtra comme structure dans ALOA. Il faudra que les agents intéressés par l'antenne de Saint Claude le précise (mais on ne sait pas encore comment). Le président précise que cette antenne est composée de 6 postes tous grades confondus et qu'ils devront être pourvus (volontaire ou pas).

### Observatoire Interne

Un diaporama très détaillé est lu par Mme Ferrand, qui se félicite que le taux de réponse départemental soit meilleur qu'au plan national, que les indicateurs soient plutôt en hausse sur la

satisfaction des personnels, mais déplore que « les B et les C se désintéressent de l'observatoire interne ». On peut se demander si ce n'est pas plutôt une des conséquences de la charge de travail en constante augmentation, comme le montrent d'ailleurs les chiffres de ce fameux observatoire ?? Ou alors un ras-le-bol de répondre quand tout ce qu'on souligne n'est jamais pris en compte ? A rapprocher de l'abstention écrasante aux élections ?

Toutefois, Solidaires FP vous encourage, quel que soit votre grade à répondre sincèrement à ces observatoires, qui sont scrutés à la loupe par la DG. Plus il y a de réponses, moins les chiffres peuvent être manipulés pour leur faire dire ce que la DG veut...

=> Solidaires souligne qu'on peut regarder les chiffres de plusieurs façons, qu'il ne faut pas se cacher par exemple la baisse drastique du sentiment de reconnaissance des efforts accomplis et de leur valorisation. La résignation des C et des B explique sans doute aussi le nombre de réponses en baisse, puisque tout ce qu'ils ont clairement refusé est passé quand même.

Le président se dit d'accord avec les OS (*Champagne !*) sur les différentes analyses possibles des chiffres de l'observatoire interne. MAIS (*bin oui, y'a un MAIS*) il constate que le NRP se déroule très bien dans le département... (*ah oui, on se disait aussi...*)

### **Bilan de la formation professionnelle 2020**

Des formations en libre service ont été mises à disposition depuis le début du 1<sup>er</sup> confinement en mars 2020. Les travaux rue Thurel ont réduit le nombre de salles disponibles et donc les moyens pour accueillir en présentiel.

L'ENFIP a utilisé massivement l'outil Blackboard pour les formations en distanciel.

=> Solidaires souligne que cet outil « c'est mieux que rien », évidemment, toutefois, il ne permet pas aux formateurs de constater réellement le ressenti des élèves.

Le président indique que si le distanciel va continuer pour des raisons logistiques, l'arrivée prochaine dans le département d'agents nécessitant une formation initiale, il sera fait le maximum pour que celle ci puisse être dispensée en présentiel.

### **Centre de Contact des Professionnels**

La date tardive du CTL tient à l'attente du feu vert de la DGFIP pour les informations. (*Bin quoi, on est le 21 juin et c'est pour le 1er septembre : on est LARGE!*). A noter que les documents gracieusement communiqués ne sont pas modifiables, mais le président s'engage à faire remonter nos observations.

Le CCPro de Lons est l'une des 2 expérimentations lancées au 1er septembre, pilotées par le bureau GF2C.

=> Solidaires note qu'il s'agit toutefois d'une expérimentation de second degré, les CCParticuliers existent déjà, et le Jura a d'ailleurs aidé pendant cette campagne à répondre aux usagers.

Dans la série des contraintes : pour l'organisation du service (réponse aux e-contact, téléphone et mail), le planning doit être communiqué aux agents, 3 semaines à l'avance et peut éventuellement être modifié à la marge à la dernière minute. La DG se réserve le droit d'étendre les périodes d'appel à 19h quarante jours par an.

=> *Un flicage assez inouï, pardon, un pilotage est mis en place, avec des « temps de récupération » entre deux appels calibrés à ... 37 secondes(!), des codifications multiples de pauses diverses (il n'y a pas pause pipi, on a vérifié), qui vont permettre aux managers de savoir en temps réel et d'un coup d'œil où sont et ce que font les personnels. La porte ouverte à des dérives de management sauvage avec flicage intensif et conséquences à prévoir sur les entretiens, pour Solidaires.*

Mais le président a confiance dans les managers. Sans outil, pas de pilotage, et donc un outil de précision (*et pas de flicage, hein*) est nécessaire. Toutefois il concède « j'espère que ça va bien se passer » (*on a fait plus affirmatif... !*)

Malgré les expérimentations précédentes des CCParticuliers, aucune réponse claire n'est apportée sur ce point. Lors de ces périodes de pic, il est prévu une ouverture du service jusqu'à 19h, le volontariat sera la base pour le choix des agents devant être présents jusqu'à la fermeture, toutefois, M Mauchamp concède que des volontaires désignés pallieront si le volontariat seul ne suffit pas.

Par ailleurs, il n'est pas précisé si la formation initiale comprend un stage de réponse téléphonique. M Mauchamp « imagine » que ça fait partie du coaching individuel évoqué dans les documents. *Vraiment, peu d'informations vérifiées, aucune réponse sûre, et ça commence dans moins de 3 mois !*

Pour ces raisons SOLIDAIRES vote CONTRE avec la CGT et FO. La CFDT CFTC... s'abstient.

### **Règlement intérieur du CCPro**

Les plages horaires sont les mêmes que celles que nous connaissons. Des incertitudes (*encore...*) subsistent quant au calibrage quotidien du nombre d'agents nécessaires. Les encadrants devront tâtonner au début, et il semble qu'au moins un cadre (voire un A+ !!) devra être en présentiel au quotidien. *Mais en fait, ils ne savent pas.*

=> On peut se demander si avec les mêmes amplitudes d'horaires variables que nous (7h30-19h), le malheureux qui va devoir prendre des appels jusqu'à 18h59 lors des pics de charge, et donc raccrocher et finir de travailler hors plages horaires permises... ne va pas travailler gratuitement ! Cette remarque sera notée au PV (*on n'en attendait pas moins !*)

=> Solidaires indique qu'une durée de 5 heures quotidiennes à répondre au téléphone (voire 6 en période de charge) même répartie entre le matin et l'après midi, c'est beaucoup trop lourd pour les personnels.

« Heureusement », il est prévu d'alterner les tâches (messagerie, e-contact, etc) pour économiser les forces des personnels... *Ouf !*

Les tâches réelles dévolues au CCPRO (téléphone e-contact et messagerie) sont triées en amont, les appels par un système de SVI (tapez 1 tapez 2), et les e-contact selon le formulaire soumis par le redevable, ce qui devrait éviter que les actes de gestion des SIE soient dirigés vers le CCPRO.

=> SOLIDAIRES vote évidemment CONTRE devant autant d'incertitudes, avec CGT FO CFDT CFTC... s'abstient.

### **Vox Usagers : le DGFIP-advisor**

Il s'agit d'un nouvel outil de com', expérimenté depuis 2018, qui est déployé au plan national *ô surprise juste un an avant les élections présidentielles.*

Il sert à recueillir la parole de l'utilisateur, qui nous « raconte son histoire » quand il est reçu dans les services de la DGFIP. Son expression peut être « amendée », *en gros on enlève les insultes éventuelles, on publie, et surtout on cherche à s'améliorer en fonction de l'histoire racontée...*

En voilà un beau jouet. *Peut-être un jour, un outil de ce genre pour que les agents racontent leurs « histoires » ? On peut rêver...*

### **Transfert des taxes douanières et assiette des taxes d'urbanisme**

Le transfert des taxes douanières à la DGFIP a débuté en 2019 et s'étalera jusqu'en 2024. Au 1er avril 2021, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes est maintenant télédéclarée et télépayée sur le modèle de la TVA, avec le même suivi des défaillances par Surveillance/Relance.

Aucun transfert d'emploi n'est prévu avant au moins la Loi de Finance 2022, qui sera l'année du transfert de la plus grande partie des taxes douanières, et même à ce moment-là, rien n'est fixé à ce jour.

Seule l'assiette des Taxes d'Urbanisme est transférée de la DDT. Elles seront déclarées par le biais de l'application Gérer Mes Biens Immobiliers, pour les demandes déposées à compter du 1/09/2022. La mission sera entièrement dévolue au SDIF, mais aucun calendrier de transfert d'emploi n'est connu à ce jour.

### Travaux en cours

\*Point sur SDIF : d'énormes efforts ont été nécessaires pour caser les archives dans les locaux. M Fougère remercie d'ailleurs tout particulièrement les agents techniques pour leur implication.

\*Trésorerie Hospitalière : déménagement en cours le 22 juin, cependant des travaux sont encore à achever au rez de chaussée, quelques problèmes ont été constatés avec l'une des entreprises retenues. Une journée de fermeture au public est annoncée, pour les travaux à l'accueil du site.

\* Relocalisation de la BDV : les travaux commencent le 2 juin, ouverture des cloisons, réfection des murs et des sols. Le câblage informatique sera réalisé à compter de septembre 2021, et le déménagement peut donc être envisagé pour octobre.

\* SIP Lons fusionné avec St Claude : travaux pour juillet 2021, et déplacement de l'accueil prévu en septembre. Le nouveau responsable de centre sera informé à son arrivée.

\* CCPRO : tout va bien (au moins au plan immobilier, on est sûr que ça marche!), les entreprises terminent le désamiantage et l'entreprise BONGLET prendra le relais. Les meubles ont partiellement été livrés et sont stockés dans l'ancien bâtiment du SDIS (ancienne caserne des pompiers).

\* Bâtiment A : la détection incendie est à refaire, une tranchée reliant les immeubles A et B est prévue au 2eme semestre pour les câbles électriques.

\* Remplacement de l'ascenseur du bâtiment B : aucune date pour l'instant, mais ça va arriver.

En questions diverses, le Président indique son souhait de revenir dès septembre 2021 à des instances en présentiel, en fonction évidemment des contraintes sanitaires qui seront ou non en vigueur.

Pour Solidaires Finances 39 au CTL  
Stéphanie LAMARD, Titulaire  
Stéphanie MOUREAU, suppléante.